

## Critères d'évaluation proposés

N°	Description	Satisfait / Non satisfait	Commentaires
<b>C1</b>	<p>Équité en matière d'emploi – dirigée ou détenue</p> <p>Si le soumissionnaire peut démontrer que son entreprise est dirigée et/ou détenue par un groupe visé par l'équité en matière d'emploi et que sa main-d'œuvre est représentative de la population active du Canada en ce qui concerne les membres des quatre groupes désignés suivants en vertu de la <a href="#">Loi sur l'équité en matière d'emploi</a> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Femmes</li> <li>• Autochtones</li> <li>• Personnes handicapées</li> <li>• Minorités visibles</li> </ul>		
<b>C2</b>	<p>Psychologue industriel organisationnel</p> <p>Le soumissionnaire doit soumettre le curriculum vitæ du psychologue industriel organisationnel proposé et un résumé de son expérience.</p>		
<b>C3</b>	<p>Langues officielles</p> <p>L'équipe de projet proposée doit être capable de fournir des services de niveau avancé en anglais et en français.</p>		

N°	Description	Satisfait / Non satisfait	Commentaires
<b>M1</b>	<p>Expérience en tant que chef de projet</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que le chef de projet ou le partenaire proposé a déjà dirigé et appuyé la mise en œuvre de recommandations relatives à l'examen des systèmes d'emploi pour des organisations comptant au moins 750 employés au cours des dix dernières années, conformément aux exigences énoncées par la Commission canadienne des droits de la personne.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une description détaillée du projet qui comprend au moins cinq des neuf systèmes d'emploi suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Recrutement</li> <li>b. Sélection</li> <li>c. Embauche</li> </ol>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>d. Perfectionnement</li> <li>e. Formation</li> <li>f. Promotion</li> <li>g. Rétention</li> <li>h. Cessation</li> <li>i. Adaptation</li> </ul>		
<b>M2</b>	<p>Expérience en analyse de données sur l'équité en matière d'emploi</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que l'équipe de projet proposée détient au moins (X)* années d'expérience combinée en analyse de données quantitatives et qualitatives sur la main-d'œuvre pour relever les obstacles à l'équité en matière d'emploi.</p> <p>*Nota : INFC est ouvert à la rétroaction sur le nombre d'années.</p>		
<b>M3</b>	<p>Expérience en matière de politique</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que l'équipe de projet proposée détient au moins 10 années d'expérience combinée dans l'examen et l'analyse des politiques et pratiques en matière de ressources humaines au sein de la fonction publique fédérale canadienne.</p>		

<b>N°</b>	<b>Critères d'évaluation cotés</b>	<b>Échelle d'évaluation</b>	<b>Résultats</b>
<b>R1</b>	<p>Des points seront accordés pour l'expérience acquise lors de consultations sur l'examen des systèmes d'emploi avec des groupes sous-représentés, tels que les femmes, les Autochtones, les communautés noires, les personnes handicapées et les minorités visibles. Le soumissionnaire doit fournir une description détaillée du projet qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>j. Recrutement</li> <li>k. Sélection</li> <li>l. Embauche</li> <li>m. Perfectionnement</li> <li>n. Formation</li> <li>o. Promotion</li> <li>p. Rétention</li> <li>q. Cessation</li> <li>r. Adaptation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. 5 systèmes : 5 pt</li> <li>2. 6 systèmes : 6 pt</li> <li>3. 7 systèmes : 7 pt</li> <li>4. 8 systèmes : 8 pt</li> <li>5. 9 systèmes : 9 pt</li> </ul>	
<b>R2</b>	<p>Perspective croisée</p> <p>Points fondés sur le nombre d'outils utilisés lors de consultations avec des groupes sous-représentés, tels que les femmes, les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. 1 outil : 5 pt</li> <li>2. 2 outils : 10 pt</li> <li>3. 3 outils : 15 pt</li> <li>4. 4 outils : 20 pt</li> </ul>	

	Autochtones, les communautés noires, les personnes handicapées et les minorités visibles (ACS+ dans un exemple).		
<b>R3</b>	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a acquis au cours des dix dernières années une expérience de l'examen et de l'analyse des politiques et des pratiques en matière de ressources humaines.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Expérience dans le secteur privé : 5 points</li> <li>2. Expérience à l'échelle municipale ou provinciale : 10 points</li> <li>3. Expérience au sein de la fonction publique fédérale canadienne : 15 points</li> </ol>	
<b>R4</b>	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a au moins cinq ans d'expérience de travail avec ou pour des organisations qui servent ou appuient des groupes traditionnellement sous-représentés, tels que les femmes, les Autochtones, les communautés noires, les personnes handicapées et les minorités visibles.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cinq ans d'expérience : 10 pt</li> <li>2. Chaque année d'expérience additionnelle : 2 pt</li> </ol>	